Le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement commentant les travaux du Conseil des ministres

Le Président de la République a appelé à la poursuite des efforts visant l'éveil des populations et à leur donner les éclairages nécessaires

Le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement M. Hamoud Ould Abdi a commenté hier les résultats des travaux de la réunion du Gouvernement tenue dans la matinée. Voici l'intégralité de ce commentaire:

« Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui mercredi 1er septembre 2004 sous la présidence de Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, Président de la République.

Le conseil a examiné la situation intérieure et extérieure. Il s'est appesanti sur la dernière tentative de coup d'Etat qui est par essence le prolongement de la tentative criminelle des 8 et 9 juin 2003.

La récente tentative a été perpétrée par ceux-là mêmes qui ont dirigé la précédente, bénéficiant de l'appui et de l'encadrement des gouvernements de la Libye et du Burkina Faso qui continuent d'abriter ces criminels qui ont fui la justice depuis l'échec de leur lâche entreprise contre notre peuple, notre système constitutionnel et nos institutions démocratiques.

Suite en page 3

Suite de la page 1

Les dirigeants de ces deux pays ont tenté d'enfoncer la Mauritanie, ce pays musulman qui vit dans la sécurité, la stabilité et la quiétude grâce à Allah et à la sagesse du Président de la République, dans une spirale de violence, d'instabilité, d'illégalité, cherchant ainsi à entraver les efforts engagés pour le soustraire à l'arriération.

Le gouvernement a félicité nos vaillantes forces armées et de sécurité pour avoir observé la vigilance et veillé avec constance sur le pays et ses institutions constitutionnelles librement élues ainsi que pour avoir su, de façon efficace et méritoire, faire toute la lumière sur ce complot et mettre la main au moment opportun sur tous ceux qui sont impliqués dans cette basse entreprise.

Le gouvernement a également félicité les populations qui ont exprimé dans un élan patriotique sincère leur condamnation vigoureuse des comploteurs à l'intérieur et à l'extérieur contre notre peuple, son pays et ses institutions démocratiques pluralistes.

Ces populations ont expressément prouvé leur attachement réel au Président patriote élu qui conduit le pays avec sagesse et efficacité sur la voie de la modernité, du développement, du progrès et de la prospérité.

La prise de conscience de notre peuple et sa compréhension réelle des intérêts nationaux à travers l'éducation et la sensibilisation civique sont la seule voie pour assumer pleinement nos responsabilités face à nos ennemis de l'intérieur et de l'extérieur.

Le Président de la République a

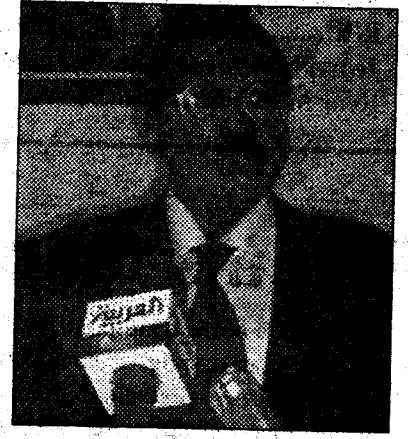

convié les membres du gouvernement et les responsables à tous les niveaux de l'Etat à poursuivre sans relâche les efforts d'éveil des populations auxquelles ils devront fournir les éclairages nécessaires et qu'ils devront aussi mettre en garde contre les périls qui les menacent.

C'est ainsi que nos populations seront à l'abri de l'exploitation et du mépris de quiconque chercherait à attenter à leur dignité et à leur fierté.

La prise de conscience de notre peuple et sa compréhension réelle des intérêts nationaux à travers l'éducation et la sensibilisation civique sont la seule voie pour assumer pleinement nos responsabilités face à nos ennemis de l'intérieur et de l'extérieur.

Le Président de la République a indiqué qu'aucune tentative de coup d'Etat ne réussira à perturber l'échelle de nos priorités et qu'en conséquence la lutte contre l'ignorance et l'analphabétisme, la promotion de la femme pour qu'elle occupe légitimement la place qui lui revient au sein de la société et le renforcement de nos acquis dans les domaines politique, économique et social, demeureront les axes premiers de notre action pour la présente étape.

C'est ainsi que notre peuple et notre Etat pourront continuer de façon durable sur la voie du progrès grâce à l'action constante de construction.

Quand nous serons parvenus à hisser nos populations au niveau d'éveil que nous ambitionnons, plus personne n'entretiendra à l'égard de notre peuple une attitude de dérision, ni d'atteinte à ses intérêts et encore moins d'agression à son endroit.

Le conseil a par ailleurs examiné et approuvé les textes suivants:

- Projet de loi relatif à la statistique publique.

Ce projet de la loi vise l'élaboration d'une réforme profonde de notre système national de recensement à travers la révision des textes juridiques actuels afin de garantir la cohésion d'ensemble du système, la rationalisation et l'amélioration de ses prestations.

Cette réforme programmée s'inscrit dans le cadre du progrès que notre pays a réalisé dans le domaine de la consécration de l'Etat de droit, du développement économique et de la promotion sociale.

Le plan directeur de la statistique publique pour la période 2000-2005 approuvé par le comité interministériel en date du 17 juillet 2000, a défini les actions et les mesures à entreprendre par le gouvernement en vue de la modernisation du système national de recensement pour le hisser au diapason de ceux internationalement reconnus.

A cet effet, les mesures suivantes ont été prises:

-la fixation des principes de base de l'exactitude des opérations statistiques et en l'occurrence le déroulement du recensement et l'obligation de la réponse au cours des enquêtes de recensement général.

-La clarification et la précision des méthodes d'élaboration du programme et ses conditions

-L'adoption du système de recueil des données, leur traitement, leur analyse et leur publication avec le cumul rigoureux entre les enquêtes statistiques et l'utilisation des recensements administratifs dont la finalité diffère de celle du recensement général.

Dans ce cadre, le projet de loi révise la structure générale du système statistique en accordant aux différentes composantes institutionnelles de ce système des prérogatives complémentaires et claires leur permettant de couvrir l'ensemble des secteurs à l'échelle nationale et d'agir en toute liberté conformément à des réglementations rigoureuses en matière d'exécution rapide des délais et de transparence.

A la lumière de cette nouvelle réforme, notre système statistique parviendra à assumer pleinement son rôle en tant qu'outil de suivi des politiques publiques de programmation de l'oeuvre nationale et de contribution à la réforme effective de l'administration.

-Projet de décret accordant la licence No 240 pour la recherche des métaux du groupe (2), c'est à dire des métaux précieux, métaux de base et substances connexes dans la zone de Selibaby (Wilaya du Guidimagha) au profit de la société Wadi Al Rawda Industriel Investisment.

Il s'agit d'une société émiratie dont le siège se trouve à Abou Dhabi.

Ce permis couvre une superficie de 1500 km2, pour une durée trois ans.

La dite société s'engage, dans le cadre de la réalisation de ce programme, à affecter un montant de plus de 25 millions d'Ouguiyas et à régler au Trésor Public l'ensemble des impôts et taxes, conformément à la réglementation minière.

- Projet de décret accordant la licence No 241 pour la recherche des métaux précieux, métaux de base et substances connexes dans la zone de Woumpou (Wilaya du Guidimagha), au profit de la société Wadi Al-Rawda Industrial Investisment, précitée.

Ce permis couvre une superficie de 865 km2 et une période de trois ans.

La société Wadi Al Rawda s'engage, dans le cadre de la réalisation de ce programme, à affecter un montant de plus de 25 millions d'ouguiyas et à régler au Trésor Public l'ensemble des impôts et taxes conformément au code minier.

Ainsi, au terme de son congé annuel, le gouvernement a repris fonction et s'attelle à poursuivre, sur orientation du Président de la République, Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya, l'oeuvre de modernisation de nos systèmes institutionnels et de la coopération avec nos partenaires pour l'exploitation optimale des richesses considérables que recèle notre pays et ce dans le cadre de l'action nationale qui se poursuit résolument, en dépit des complots ourdis par nos ennemis et des difficultés inhérentes à notre environnement.